

N

SOC





SOUVENIR

DES

NOCES D'OR

DE LA

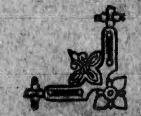
SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CELEBREES A QUEBEC

LES 20, 21 et 22 MAI 1883

QUEBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

1883

SC

SOUVENIR DES NOCES D'OR

N

SOC

SOUVENIR

DES

NOCES D'OR

DE LA

SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CELEBRES A QUEBEC

LES 20, 21 et 22 MAI 1883

QUEBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

1883



SA

Présid

Prési

Vice-

Chap

Secrét

Assis

SOCIETE

DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

Président général de la Société

Monsieur AD. BAUDON

—

CONSEIL SUPERIEUR DU CANADA

Président d'honneur, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Président actif, Monsieur Paul Ernest Smith.

Vice-Présidents, " C. N. Hamel,
" C. P. Lindsay,
" F. E. Hudon.

Chapelain, M. l'abbé H. Têtu.

Secrétaires, M. L. L. Rivard,
M. Ed. Foley.

Assistant-Secrétaire, M. M. Chabot.

Membres d'honneur

Les différents Curés de Québec,
Le Supérieur du Séminaire de Québec,
Le Supérieur des RR. PP. Jésuites,
Le Chapelain des Ursulines,
" " de l'Hôtel-Dieu,
" " de l'Hôpital-Général.

Membres actifs

MM. F. E. Juneau,
Frs Kérouac,
Simon Roy,
J. B. Cloutier,
M. O'Leary,
R. W. Behan,

Tous les Présidents des Conseils Particuliers en Canada.

NOMS DES SEPT FONDATEURS DE LA SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL—Paris, 22 Mai 1833.

M. BAILLY (Emmanuel-Joseph), né le 9 mars 1793 à Bryas (Pas-de-Calais), demeurant place de l'Estrapade, n° 11.

M. LAMACHE (Paul), né le 18 juillet 1810, à Saint-Pierre-Eglise (Manche), étudiant en droit de seconde année, demeurant rue et hôtel Corneille. Son père, médecin.

M. CLAVÉ (Félix), né à Paris, étudiant, demeurant chez son père, chef d'institution au faubourg du Roule.

M. LE TAILLANDIER (Auguste), né le 28 janvier 1811, à Rouen (Seine-inférieure), étudiant

en droit de seconde année, demeurant chez son père, propriétaire, rue de Fleurus.

M. DEVAUX (Jules), né le 18 juillet 1811, à Colombières (Calvados), étudiant en médecine de seconde année, demeurant rue Saint-Jacques, hôtel de l'Ecole de Droit. Son père, propriétaire et maire de Colombières.

M. OZANAM (Frédéric), né le 23 avril 1813, à Milan (Italie), de parents français, étudiant en droit de seconde année, demeurant rue des Fossés-Saint-Victor. Son père, docteur en médecine à Lyon.

M. LALLIER (François), né le 24 janvier 1814, à Joigny (Yonne), étudiant en droit de seconde année, demeurant rue Saint-Jacques. Son père, docteur en médecine à Joigny.

Je ne blesserai le souvenir d'aucun de ces sept jeunes hommes, en assurant qu'Ozanam, quoique leur condisciple, était le saint Pierre de cet obscur cénacle. Il n'a jamais réclamé cet honneur . . . Il était des *sept*, cela suffit à sa mémoire ; et si Dieu l'a fait le premier entre ses pairs, il l'a fait aussi le premier dans la mort.—*(Lacordaire)*.

NOM DU FONDATEUR DES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL A QUÉREC,

12 Novembre 1846.

Le docteur Joseph-Louis PAINCHAUD, né à Québec le 12 juin 1819, mort à Tonila, dans le Mexique, le 7 avril 1855.

SOUVENIR

DES NOCES D'OR

DE LA

Société de Saint-Vincent de Paul

Les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul ont été célébrées à Québec par un Triduum solennel les 20, 21 et 22 mai 1883. Afin de conserver plus longtemps le souvenir d'une si belle fête, le conseil supérieur a décidé de publier un compte-rendu de tout ce qui s'est fait à cette occasion.

Tous les membres seront heureux surtout d'avoir par devers eux le rapport qui fut lu à l'assemblée générale, le dernier soir du Triduum ; ce rapport leur rappellera quels furent les commencements de la Société au Canada et leur fera connaître davantage le regretté fondateur des conférences de Québec, monsieur le Docteur Louis-Joseph Painchaud.

TRIDUUM

Les exercices du Triduum commencèrent par une messe solennelle célébrée dans la basilique de Notre-Dame par le Grand-Vicaire T. E. Hamel, chapelain du Patronage, avec MM. les abbés Beaudet et Têtu comme diacre et sous-diacre. La société de Sainte-Cécile avait bien voulu prêter son concours et se charger de la partie musicale. On remarquait dans le chœur, à part monsieur le Vicaire-Général Legaré et quelques autres membres du clergé, les orphelins des Sœurs de la Charité, et dans le bas-chœur les enfants du Patronage. Un grand nombre de membres assistaient à cette messe que la Société faisait chanter pour remercier Dieu des grâces qu'il lui a accordées pendant les 50 années de son existence.

Le soir, à la basilique, monsieur l'abbé D. Lévêque, sulpicien de Montréal, fit la première des trois conférences dont il avait bien voulu se charger et dont nous donnons ci-après un résumé. Monseigneur D. Racine, évêque de Chicoutimi, chanta le salut du Saint-Sacrement.

Le lendemain 21 mai, messe de *requiem* dans l'église de Saint-Sauveur, pour les membres nom-

breux, et pour les pauvres encore plus nombreux que la *Société* a perdus depuis sa fondation.

A l'exercice du soir qui eut lieu à la basilique, M. Lévêque prononça sa seconde conférence, et Monseigneur J. Langevin, évêque de Rimouski, donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dernier jour, 22 mai, il y eut grand'messe d'actions de grâces dans l'église de Saint-Patrice, et dans l'église de Saint-Roch grand'messe solennelle aussi pour demander à Dieu les grâces dont la Société a besoin pour continuer ses œuvres. M. l'abbé Rouleau de l'école normale donna le sermon et fit voir combien était véritablement grande la fête des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il expliqua ensuite le but et les avantages de l'association et fit un chaleureux appel à tous les fidèles de son auditoire, leur demandant de faire tout en leur pouvoir pour en favoriser les œuvres.

Le même jour à midi, les enfants du patronage étaient régalés d'un excellent dîner donné par la Société de Saint-Vincent de Paul et servi par quelques-uns des membres. MM. les Grands-Vicaires Hamel et Legaré, l'abbé Têtu, chapelain de la Société, et M. N. Hamel, président du patronage, étaient au nombre de ceux qui eurent le véritable

bonheur de servir ces enfants du bon Dieu, qui sont les privilégiés de la Société de Saint-Vincent de Paul.

A 7 heures et demie du soir, un nombreux auditoire se pressait dans la basilique pour entendre la dernière conférence de l'éloquent sulpicien et pour assister à une assemblée générale de la Société.

Après l'instruction, Mgr l'Archevêque descendit de son trône et alla s'asseoir au milieu du chœur, ayant à sa droite Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, et à sa gauche M. P. E. Smith, Président du Conseil Supérieur du Canada. Etaient aussi présents au chœur Nos Seigneurs les évêques de Rimouski, de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Chicoutimi, et de Cythère. Un très-grand nombre de prêtres et de séminaristes remplissaient les stalles.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale fut lu par M. Ed. Foley, l'un des secrétaires du Conseil Supérieur ;

Puis M. M. Chabot, assistant-secrétaire, lut le rapport que nous publions plus loin et qui traite de l'origine de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada et du fondateur de nos conférences.

Sur l'invitation de Monseigneur l'Archevêque, Mgr d'Ottawa prit alors la parole en anglais pour l'avantage des membres parlant cette langue et qui étaient présents à l'assemblée. Sa Grandeur fit l'éloge de la charité et prouva que la Société de Saint-Vincent de Paul savait l'exercer de manière à faire l'admiration des hommes et des anges. L'éloquent prélat fit bien voir combien cette Société est nécessaire de nos jours, et comment elle sait répondre à tous les besoins et soulager toutes les misères qui désolent le monde. Il regrette cependant d'avoir à constater qu'au Canada les gens riches et instruits semblent de plus en plus déserter les conférences et laissent aux ouvriers et à ceux qui sont moins favorisés de la fortune, le soin de soulager les pauvres et surtout de les visiter. Ce sont les riches pourtant, et surtout les jeunes gens, que Dieu appelle à ce sublime ministère. C'est pour les jeunes gens riches et instruits bien plus que pour les pauvres que la Société de Saint-Vincent de Paul a été instituée. Espérons que, comme dans les premières années des conférences, l'on verra l'élite de la société canadienne se faire un devoir et un honneur de compter parmi les enfants de Saint-Vincent de Paul.

Monseigneur l'Archevêque dit ensuite quelque mots d'encouragement aux membres de la Société, et rappela combien est grand et avantageux le ministère de la visite des pauvres.

Le vénérable Métropolitain officia lui-même au salut qui suivit. L'autel était richement illuminé, l'union musicale, qui avait aussi chanté les autres soirs du Triduum, remplissait l'église de ses chants religieux, les prières et les actions de grâces partaient de tous les cœurs et montaient vers le divin Jésus, celui qui est par excellence le membre et le chef de la Société de Saint-Vincent de Paul. L'émotion était grande quand la bénédiction du Saint-Sacrement vint terminer cette belle fête des noces d'or qui laissera un précieux souvenir dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

CONFERENCES DE M. L'ABBE LEVEQUE

Iere CONFERENCE

I. Dans le premier point de son discours, l'orateur établit la différence qui existe entre les œuvres de Dieu dans le monde et les œuvres purement humaines. Celles-ci, comme l'homme lui-même, n'ont qu'une existence de courte durée et remplie de beaucoup de misères ; elles n'ont jamais qu'un cercle très-étroit d'action et, avec ce qu'on pourrait appeler de grands moyens, ne produisent que de faibles résultats pour le bien. Celles-là, au contraire, appuyées en apparence sur le néant, défient toutes les tempêtes ; elles ont une fécondité inépuisable ; l'univers entier est leur domaine, et le temps lui-même, cet inexorable ennemi des hommes et de leurs œuvres, les respecte et les fait prospérer. Les débuts de la Société de Saint-Vincent de Paul ont été bien humbles, mais ses progrès ont été rapides, son extension vraiment prodigieuse, sa vitalité et sa fécondité sont admirables ; ses 50 années d'existence sont plus éloquentes encore par ce qu'elles donnent droit d'espérer que par ce

qu'elles ont réalisé. Tout cela nous fait dire avec Ozanam, non seulement de la Saint-Vincent de Paul en général, mais également du rameau Canadien, "C'est Dieu qui a voulu et fondé notre Société."

II. Dans le second point, il est démontré que si les desseins de Dieu sur la Société de Saint-Vincent de Paul ont eu un si éclatant accomplissement, c'est parce que la Société elle-même, parce que tous ses membres sont toujours demeurés attachés à l'Eglise. Cet attachement, la Société et ses membres l'ont prouvé par un dévouement *empressé*, *constant*, *généreux* et *universel*. Vivant de la vie de l'Eglise, comme le rameau de la vie de l'arbre, la Société a été féconde; appuyée sur l'Eglise elle a été inébranlable; soutenue par le bras de l'Eglise, elle a conquis l'univers.

Que la Société de Saint-Vincent de Paul se détache de l'Eglise; comme un membre séparé du corps, elle verra tous ses éléments se désagréger, elle périra ! qu'elle cesse de mériter les bénédictions de l'Eglise, bénédictions qui ont été si abondantes, et son sort sera celui du grain qui tombe sur des terrains arides, ne fait que végéter et ne donne jamais de fruits.

IIe CONFERENCE

Ier Point. L'éloquent sulpicien établit l'excellence de la charité et prouve que l'un des buts de la Société de Saint-Vincent de Paul est le soulagement des pauvres. Il rappelle la dignité des pauvres qui sont les *prévilégiés* de l'Eglise,les *représentants* et les *membres* de Jésus-Christ. Honneur qu'il y a à les servir. La Saint-Vincent de Paul embrasse ce service des pauvres dans toute scn étendue. Sa charité s'exerce pour l'âme des pauvres plus encore que pour le corps. Pour atteindre les deux, les membres de la Société visitent les pauvres à domicile; par ces visites, la Société *règle* l'exercice de sa charité, *augmente* ses ressources, *relève* le prix de ses aumônes, et les fait servir au perfectionnement intellectuel et moral du pauvre.

IIe Point. Le but le plus important de la Société est la sanctification de ses membres.

La Société de Saint-Vincent de Paul multiplie les apôtres de la charité parmi les simples fidèles, —prodige nouveau dans l'Eglise. Avant Ozanam et ses compagnons, on aurait pu croire que ce ministère demandait des mains consacrées; car il avait été exercé d'abord par les apôtres, ensuite par les diacres, puis par les communautés religieuses.

La Saint-Vincent de Paul, en faisant des gens du monde des apôtres de la charité, travaille encore plus aux intérêts spirituels de ceux-ci qu'aux intérêts des pauvres eux-mêmes. Pour le prouver, il suffit de rappeler les services qu'elle rend tous les jours aux *gens d'affaires* et aux *désœuvrés* du siècle, aux *jeunes gens* si exposés dans le monde, et aux simples *ouvriers* qui, abandonnés à eux-mêmes, ne feraient pas l'aumône, croyant avoir trop peu à donner ; en réunissant leurs oboles, la Saint-Vincent de Paul leur permet de faire des prodiges.

L'association d'œuvres et de prières attire un *concours* plus puissant de la part de Dieu et donne *participation* pour chacun des membres à toutes et à chacune des œuvres faites dans la Société. L'orateur termine en montrant les pauvres qui ont été secourus par la Société, tant ceux du ciel que ceux de la terre, élévant leurs mains suppliantes vers Dieu, et attirant sur leurs bienfaiteurs les grâces et les bénédictions les plus précieuses.

IIIe CONFÉRENCE

Dans sa troisième conférence, M. Lévêque démontra que la Société de Saint-Vincent de Paul

avait une mission à remplir 1° par rapport à l'Eglise et 2° par rapport à la société moderne. L'orateur dans ces conférences précédentes avait parlé surtout du passé de la Société ; dans ce dernier entretien, il lui trace la ligne de conduite qu'elle devra suivre dans l'avenir pour être fidèle à sa mission et pour continuer à mériter les bénédictions du ciel. L'Eglise a besoin de la Société de Saint-Vincent de Paul ; car aujourd'hui ses ministres ne peuvent plus comme autrefois pénétrer dans toutes les demeures, et avoir accès auprès de toutes les infortunes. Ce sont les membres de la Saint-Vincent de Paul qui remplaceront les prêtres dans cet apostolat difficile ; et quand les haines auront été assoupies, que les cris de révolte ne se feront plus entendre, alors conduit par eux, le ministre de l'Eglise pourra venir achever la conversion des enfants rebelles.

La Société moderne a besoin elle aussi des Fils de Saint-Vincent de Paul. La charité telle que pratiquée par eux est le grand remède aux maux innombrables dont elle est accablée. La pratique de la charité, c'est la solution des difficultés sans nombre que crée de nos jours l'esprit d'égoïsme qui règne dans les cœurs. Si la société moderne

peut être sauvée, elle le sera par la pratique de la charité.

L'éloquent prédicateur termine en invitant les membres de la Société à aller chercher l'esprit de charité dont ils ont besoin, dans le cœur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans la réception fréquente du divin Sacrement de nos autels.

RAPPORT

Québec, 22 mai 1883.

Séance spéciale de la Société de Saint-Vincent de Paul dans la Basilique de Québec, à l'occasion des noces d'or de la Société.

Au mois de Novembre dernier, Notre Président général, M. Baudon, rappelait à toutes les Conférences de Saint-Vincent de Paul qu'au mois de mai mil huit cent quatre-vingt-trois, la Société célèbrerait ses noces d'or. Et il suggérait quelques idées sur la manière dont on devrait fêter ce consolant anniversaire. Dans une circulaire en date du vingt-cinq décembre dernier, le digne Président faisait connaître avec quelle satisfaction la nouvelle des noces d'or avait été accueillie par toutes les conférences : " Les plus anciennes ont " senti à ce souvenir se ranimer en elles les " premiers élans de l'époque de leur organisation, " et les plus récentes se sont réjouies d'appartenir " à une œuvre qui avait ses racines dans un passé " déjà aussi respectable.

" Voici cinquante années que pour la première " fois quelques jeunes gens inconnus au monde et

" sans autre influence que celle de leur zèle et de " leur amour des pauvres ont tenté une œuvre " bien téméraire en apparence, celle de réunir entre " eux des gens vivant dans le monde et de les " amener à visiter de pauvres familles. Ces jeunes " gens étaient plus riches de bonnes intentions que " de ressources pécuniaires. Ils n'avaient pas " même d'appuis humains, ou plutôt ils soulevaient " autour d'eux, même chez les personnes les plus " expérimentées, plus de sourires et de défiances " que de sympathies et d'applaudissements. Un " évêque célèbre qu'ils allèrent consulter et qui " n'était encore que simple prêtre, se plaisait un " jour à nous rappeler avec une véritable humilité, " que mis au courant des projets de nos fondateurs, " il leur répondit ces paroles textuelles :—Ce que " vous voulez est admirable, mais vous ne réussi- " rez pas.—Et de bien des cotés de semblables " prophéties étaient faites, sans ébranler l'ardeur " de nos devanciers.

" Ils ont réussi cependant et bien au delà de " leurs espérances ; car ce qu'ils n'osaient pas es- " pérer ni même entrevoir, ils l'ont réalisé. Ils " désiraient avant tout sauver leurs propres âmes " et ils ont sauvé en outre celles de nombreux con- " disciples ; ils voulaient parler à quelques pauvres

“ du Dieu qu'ils avaient oublié, blasphémé peut-
“ être, et leur propagande tout intime, tout indivi-
“ duelle, s'est étendue à un nombre considérable
“ de vieillards, de malades, d'ignorants, qui sans
“ eux peut-être eussent toujours ignoré qu'ils ont
“ dans les cieux un Père qui les a créés, qui les
“ aime et qui ne désire rien tant que de faire leur
“ bonheur éternel. Ils se promettaient de recueillir
“ quelques enfants pauvres et abandonnés et, à
“ l'heure actuelle, ils ont fondé non seulement à
“ Paris, mais dans une foule de villes de France et
“ de l'étranger, des patronages, des refuges pour la
“ jeunesse, des écoles du jour et du soir, où la foi
“ s'enseigne en même temps que les éléments des
“ sciences humaines les plus nécessaires. Ils se
“ résignaient difficilement à dépasser le nombre
“ primitif de leurs sept membres fondateurs ; et
“ ils rayonnent dans les cinq parties du monde,
“ dans les Etats-Unis d'Amérique, dans le Canada
“ comme dans l'Afrique, comme dans l'Océanie et
“ dans les extrémités de l'Asie ; dans l'Angleterre,
“ l'Allemagne et la Hollande Protestantes, comme
“ dans l'Irlande, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne
“ et l'Italie. Y eût-il jamais un succès moins es-
“ péré, moins recherché et cependant plus complet
“ et plus universel ?

Ils étaient sept, leur nombre est maintenant de plus de vingt-cinq mille.

Les ressources annuelles de la Société en 1833 s'élevaient à quelques centaines de francs ; elles atteignent aujourd'hui $1.864.753.

Mais les véritables trésors de la Société de Saint-Vincent de Paul, ce sont ses pauvres.

Au début de la Société, les pauvres visités étaient au nombre de quelques centaines ; aujourd'hui la Société visite annuellement environ douze millions de personnes.

Et pourtant la visite des pauvres à domicile n'est qu'une des œuvres de la Société. Lisons plutot l'énumération rapide qu'en fait le manuel de la Société, page 377 :

Crèches ; Salles d'asile ;

Patronage des Orphelins ;

Placement des enfants pauvres chez les laboureurs ;

Patronage des écoliers ; Instruction des enfants pour la première communion ;

Patronage des jeunes Savoyards ; patronage des apprentis ;

Patronage des enfants dans les manufactures ;

Instruction des jeunes gens ;

Patronages des jeunes libérés, des compagnons, des ouvriers ;

Visite des pauvres à domicile ; Vestiaire ;

Lingerie ; Logement des pauvres ; Placement ;

Bureau d'affaires ; Travail ; Caisse d'Epargne et d'Economie ; Caisse des Loyers ; Caisse de Secours mutuels ; Secours médicaux ;

Fourneau économique des pauvres ;

Mariage des pauvres ; avocat des pauvres ;

Instruction des pauvres ; Réunion de la Sainte famille ; Bibliothèques, Almanachs ;

Ecoles d'adultes ;

Secours extraordinaires ; Mendiants ;

Pauvres honteux ; Réfugiés ; Voyageurs ;

Visites des prisons ; Condamnés à mort ;

Visite des hopitaux ;

Asile pour les vieillards ; Maison de Nazareth

Soins aux mourants ; Funérailles des pauvres.

Ainsi l'on voit que les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul travaillent à soulager le pauvre depuis son entrée dans ce monde jusqu'à son départ pour un monde meilleur.

Trois des fondateurs sont encore vivants. L'un d'eux, président d'une conférence à Strasbourg, écrivait dernièrement une lettre des plus intéressantes au Président Général de la Société, qui l'invitait à se rendre à Paris pour la célébration des noces d'or. Comme il lui est impossible de quitter Strasbourg à cause de son grand âge et surtout de ses occupations, il exprime son regret de ne pouvoir se joindre à ses confrères de Paris :

" Avec quel élan, dit-il, j'aurais entonné le *Quam* " *bonum et quam jucundum habitare fratres* " *in unum !* Quelle joie pour moi de retrouver là " mon vieil ami L... avec qui je suis resté en corres- " pondance et que je ne vois que par un lointain " souvenir avec ses traits juvéniles ; et les fils de " M. Bailly, que j'ai connus enfants et dont l'un, " l'officier de marine, vint me voir en traversant " Strasbourg il y a une dizaine d'années ! J'aurais " aussi été très-heureux de voir dans cette réunion " un petit fils d'Ozanam, un neveu de Gustave de " Lanoue. Et puis il me semble qu'il y aura là " un fameux coup de main donné par une com- " munion générale, à ceux de nos confrères dé- " funts qui sont encore en purgatoire. J'aurais " aimé à m'unir à vous tous dans cette œuvre de " fraternité et de charité dont j'aurai à mon tour

“ grandement besoin avant qu'il se soit écoulé
“ longtemps.”

Cette fête des noces d'or a été célébrée à Paris avec le plus d'éclat possible, et nous pouvons en juger par le programme que le bulletin nous a fait connaître. Le Triduum a commencé le 6 mai pas une messe dite à la chapelle provisoire du Sacré-Cœur à Montmartre. Le célébrant a été Mgr de Larisse, Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Guibert. Le soir, cérémonie solennelle à Notre-Dame et sermon par le Père Montsabré. Le lendemain, messe à Notre-Dame des Victoires, par Mgr di Rende, nonce apostolique. Le 3e jour, messe à la chapelle de la Mission devant le Tombeau de Saint Vincent de Paul. Tous les jours, il y a eu des assemblées où l'on s'est occupé des intérêts et de l'avenir de la Société. L'on n'a pas manqué d'y rappeler le zèle et les pieux exemples des fondateurs et des anciens de la Société, zèle qui fait notre admiration et dont le Président des Conférences d'Espagne à donné un si bel exemple. Ce digne homme, Don Santiago de Masarneau, vient de mourir, après avoir dirigé les conférences d'Espagne pendant 33 ans; mais il avait commencé ses travaux à Paris où il avait été trésorier de la conférence de Saint-Louis d'Antin ; de retour

en Espagne en 1849, il y établit l'œuvre admirable des conférences.

Voici ce que dit de lui M. Baudon, dans le discours qu'il fit à l'assemblée générale des conférences de Paris, le 11 février 1883: " Au moment où la " Société de Saint-Vincent de Paul fut frappée en " Espagne en 1868 par un décret de dissolution, " il y avait à Madrid un membre très-occupé ; car " il avait chaque jour huit heures et demie de travail. Malgré cette raison, pour empêcher nos " pauvres de souffrir de la disparition des con- " férences, il entreprit de visiter cent familles à lui " seul. Il se levait à 5 heures du matin . . . admi- " rable début. Il s'habillait et faisait ses prières " jusqu'à 5 heures et demie. Il se mettait alors au " travail jusqu'à 8 heures. A 8 heures il prenait son " chocolat en bon Espagnol ; à 8 heures et demie il " se remettait au travail, jusqu'à 10 heures, ce qui " lui faisait déjà 4 heures de travail. A 10 heures " il sortait pour aller voir 5 familles. . . . Il conti- " nuait ses visites jusqu'à midi. A cette heure il " déjeunait et se reposait jusqu'à 2 heures. De 2 " à 4 il se remettait au travail. De 4 à 6 il visi- " tait 5 familles. De 6 à 8 il dinait et causait " avec ses amis. De 8 à 10 il travaillait. A 10 " heures il faisait ses prières du soir et il se cou-

" chait après avoir travaillé 8 heures et visité 10
" familles : à la fin de la semaine, il avait visité
" 60 familles parce qu'il allait faire ses visites tous
" les jours, excepté le Dimanche. A la fin de la
" seconde semaine, il avait fait 120 visites."

Dans la primitive Eglise, les chrétiens évoquaient aussi dans les grandes solemnités la mémoire de ceux qui après avoir été leurs pères dans la foi, s'étaient endormis dans le sommeil de la paix : " *qui nos præcesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis.*" A l'exemple des premiers chrétiens, la Société de Saint-Vincent de Paul prend occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation pour rendre hommage aux catholiques fervents qui l'ont organisée, qui ont présidé à ses débuts, à ses développements. Elle repète leurs noms avec reconnaissance et appelle les Bénédictions du Ciel sur leur mémoire. Rassemblés en communion avec tous nos confrères répandus sur toute la surface de l'univers, nous offrons à Dieu nos actions de grâces de ce qu'il a bien voulu par le ministère de nos fondateurs, ouvrir dans son Eglise cette nouvelle source féconde de sanctification pour nos confrères, d'édification et de consolation pour les membres souffrants de l'humanité.

Pendant que la France et l'Univers Catholique honorent la mémoire d'Ozanam et de ses six condisciples, il nous sera bien permis, à nous, de rappeler le souvenir du jeune homme au zèle vraiment apostolique, à qui nous devons l'introduction de la Société de Saint-Vincent de Paul en Canada. C'est à Québec que s'est formée le 12 Novembre 1846 la première conférence, et l'on conserve avec respect les procès-verbaux de ses premières séances.

Monseigneur Baillargeon, se trouvant à Paris, présida un jour une assemblée générale des conférences, à laquelle était présent le Révérend Père Lacordaire, et il y prit la parole après le célèbre dominicain. Après avoir remercié Dieu des grâces qu'il répand sur la Société de Saint-Vincent de Paul, il ajouta. " C'est un bonheur pour l'homme " de faire le bien, car c'est accomplir sa destinée, " c'est faire l'œuvre de Dieu, se mettre à la suite " de Jésus-Christ, et continuer l'œuvre de régé- " nération que le fils de Dieu a commencée. Heu- " reuses les Sociétés que Dieu a suscitées pour être " les instruments de ses miséricordes. Cette grâce " Dieu l'a accordée abondamment à la Société de " Saint-Vincent de Paul. Cette Société est née de

“ la Charité et selon le cœur de Dieu, puisqu'elle
“ a reçu la mission d'accomplir les œuvres de mi-
“ séricorde. Ce qu'elle a fait pour la France, elle
“ l'a fait aussi pour le Canada. Un jeune homme
“ qui avait étudié à Paris, revint au Canada avec
“ vos règlements. Il vint trouver l'un des curés
“ de Québec : ce curé, c'est moi qui vous parle en
“ ce moment. Il l'entretint de son projet de fonder
“ la Société. Le curé le seconda : il dit un mot,
“ convoqua une assemblée, et cela suffit dans ce
“ pays si catholique, pour qu'il se formât bientôt
“ plusieurs conférences.” En effet la Société progressa si rapidement que le 17 mars 1847, il y avait à Québec neuf conférences.

Monsieur Jean Chabot fut élu premier Président du Conseil Particulier qui unit les conférences de la ville et on dut bientôt instituer un Conseil Supérieur pour tout le Canada.

La première conférence de Montréal fut fondée en 1849. Mais il serait trop long de parler des conférences de tout le Canada. Il convient plutôt de rappeler le nom du zélé fondateur des conférences de Québec, de ce jeune médecien dont parlait Mgr Baillargeon, quand il présidait l'assemblée générale à Paris, Mr Joseph-Louis Painchaud, qui a été le

véritable fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec. Il est temps, croyons-nous, de le faire connaître davantage et de le proposer pour modèle à tous les membres de la Société.

Monsieur Joseph-Louis Painchaud est né à Québec le 12 Juin 1819, de Sieur Joseph Painchaud, médecin, et de Dame Geneviève Parent ; il fut baptisé le lendemain par Monseigneur Plessis. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de raison, il commença à montrer les plus heureuses dispositions. Pieux, obéissant, il fit sa première communion avec la plus grande ferveur. D'une santé déjà délicate, il l'affaiblit encore par un accident qui lui arriva en entrant un jour dans la maison d'école : il tomba les reins sur l'escalier et depuis lors il eut toujours une assez grande difficulté à marcher. Il fit ses études au Séminaire de Québec et les termina en 1840. Sa piété ne faisant que s'accroître, il voulut se donner à Dieu tout entier et sollicita la faveur d'entrer dans l'état Ecclésiastique. On aurait bien voulu pouvoir lui donner cette permission, mais la chose paraissait assez difficile, à cause de ses infimités. On lui permit cependant de commencer l'étude de la théologie ; mais sa constitution ne devenant pas meilleure il fut forcé de renoncer pour toujours au service des autels et il

étudia la médecine avec son père. Il n'abandonna pas pour cela le service de son Dieu ; bien au contraire, et l'on raconte qu'en revenant des hopitaux et de son travail de la journée, il ne manquait jamais d'aller s'agenouiller dans un petit oratoire qu'il s'était ménagé dans sa chambre ; et là, seul avec Dieu, il s'offrait de nouveau à lui et lui adressait les plus ferventes prières.

Etant encore en cléricature, il alla continuer ses études médicales à Paris où il passa l'année 1845. Se mettant au fait de toutes les bonnes œuvres qui se font dans cette ville immense, où il y a tant de bien et tant de mal, le jeune Painchaud ne tarda pas à rencontrer des membres de la Saint-Vincent de Paul et il fit partie de la conférence de Saint-Séverin dont il fréquenta assidument les séances.

Revenu au Canada, Mr Painchaud n'eut rien de plus pressé que d'établir la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec et il réussit au delà de ses espérances. Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est le zèle qu'il déploya depuis 1846 à 1849 pour fonder douze conférences françaises et le conseil particulier qui les unissait. Pour s'en faire une idée, il faut lire les procès-verbaux de ces

conférences. On y voit que Mr Painchaud assistait presque à chaque séance. Il les présidait, apportait le secours précieux de son expérience et le secours plus précieux encore de son zèle et de ses bons exemples. Toujours il avait de pauvres familles à proposer et de nouveaux membres à faire recevoir. Il voyait à tout, se chargeait volontiers de la plus fatiguante besogne, rédigeait souvent lui-même les, procès-verbaux, faisait les visites d'enquêtes, faisait partie des conseils les plus importants, et s'occupait activement de procurer des ressources à la Société. Il s'était donné une tâche de géant, et il ne succombait pas à la peine. Les conférences de Saint-Vincent de Paul, c'était sa vie, c'était pour elles qu'il se dépensait tout entier.

Il ne manquait aucune occasion de faire partager à ses confrères ses sentiments de piété et d'humilité, sentiments qui conviennent si bien à des enfants de Saint-Vincent de Paul. Un jour, dans une conférence on avait discuté avec un peu d'aigreur et de passion au sujet d'une affaire concernant la Société ; à la séance suivante Mr Painchaud, qui présidait, rappela aux membres combien il était important de pratiquer la douceur et la prudence en tout et il termina la prière en demandant pardon à Dieu pour toutes les fautes qui

avaient été commises, et prononça un acte d'oubli pour tout ce qui s'était passé de regrettable. C'était bien là l'homme qu'il fallait pour fonder des conférences de Saint-Vincent de Paul.

La Société a le bonheur de posséder encore quelques membres contemporains de Mr Painchaud, qui ont été les témoins de ses efforts et de son incomparable charité. L'un d'eux nous parlait dernièrement des fatigues qu'il avait éprouvées pour établir une conférence au Cap-Blanc ; on comprend quel courage il lui fallait pour se rendre là, toujours à pied, malgré la faiblesse de sa santé ; mais les fatigues n'étaient rien pour lui quand il s'agissait de la Saint-Vincent de Paul.

Il est intéressant de lire la correspondance échangée à cette époque entre le Conseil de Paris et les Conférences de Québec. Au mois d'août 1847, on envoyait à Paris un rapport sur neuf conférences pour en demander l'agrégation et l'on terminait en disant : " la Société compte avec honneur " dans son sein 2 prélats, 12 prêtres, 3 juges, plu- " sieurs membres du Parlement et un grand nombre " de citoyens de toutes les professions libérales. " On ne manquait pas d'ajouter : " L'établissement de toutes les conférences en cette ville est dû au zèle du jeune Dr Painchaud, dernièrement de retour

de la France et qui était membre d'une des conférences de Paris."

Le 11 Octobre 1847, le Président du Conseil de Paris répond : " C'est avec des sentiments de " joie sincère et profonde que le Conseil Général a " reçu des détails si complets et si étendus que " vous avez bien voulu lui transmettre sur les con- " férences de Québec et sur le Conseil Particulier " de cette ville. Ces détails prouvent combien " ont été rapides dans votre pays si catholique les " progrès de la Société de Saint-Vincent de Paul."

Le 16 mai 1848, on écrit de Québec à Paris que la conférence Sainte-Geneviève a commencé à fonctionner ; l'on demande son agrégation, et on annonce la formation des conférences Irlandaises.

Le 29 Juin 1848, le Secrétaire du Conseil Général de Paris écrit au Président du Conseil de Québec : " Permettez-nous de vous remercier de " tout le plaisir que nous a fait éprouver votre " bonne et longue lettre du 16 mai, avec tous les " documents qui l'accompagnaient. Notre cœur a " été rempli de joie en pensant aux progrès vrai- " ment prodigieux de la Société dans la ville de " Québec, depuis le peu de temps qu'elle y est " organisée et nous ne pouvons pas nous empêcher " d'y reconnaître le doigt de Dieu."

M. Baudon écrivit aussi à M. Painchaud pour le féliciter, et dans presque toutes les lettres échangées pendant longtemps entre le Conseil de Paris et celui de Québec, il est question du zélé fondateur des conférences de cette ville. Le 10 août 1849, le Président de Québec disait encore à M. Baudon : « Monsieur Painchaud, qui a fondé les conférences, « a travaillé avec un zèle admirable à leur bon « fonctionnement."

A cette époque, 1846-1849, M. Painchaud passa 18 mois à l'Hopital de Marine, en qualité de médecin interne, et il avait pour ses malades la même charité que pour les pauvres de la Saint-Vincent de Paul. Il faisait toutes les économies possibles pour ces derniers et aussi afin de se procurer les moyens de traverser l'Océan et de se rendre à Paris où, comme nous le verrons, il allait se préparer à sa vie de missionnaire.

C'est en septembre 1849 que ce pieux jeune homme quittait de nouveau sa ville natale. Il lui en couta beaucoup de se séparer de ses chères conférences, auxquelles il laissait vraiment la moitié de son âme. On ne peut lire sans attendrissement les adieux qu'il adressa au Président du Conseil au moment de son départ.

Québec, 1er septembre 1849.

Mr le Président,

Je viens vous faire mes adieux, à vous et à tous mes chers confrères auxquels je souhaite de la persévérance et un redoublement de zèle pour le maintien de l'œuvre éminemment chrétienne qu'ils ont entreprise. En m'éloignant du Canada, j'aime à croire que si je cesse d'être au milieu de mes confrères, ils voudront bien de temps en temps prier le Ciel de répandre ses bénédictions sur la mission à laquelle je me dévoue.

Si la Divine Providence a bien voulu se servir de mon indigne personne ponr faire connaître aux citoyens catholiques de Québec les précieux avantages de la Société de Saint-Vincent de Paul, j'ai commis des fautes que je dois avouer en toute sincérité.... J'ai suggéré beaucoup trop de Présidents et de vice-Présidents honoraires: chaque conférence ne devrait avoir qu'un Président et un vice-Président. De cette manière les affaires serait dirigées avec plus d'ordre, sans inconvénients ni malentendus.

Comme j'espère avoir l'honneur d'être introduit à M. le Président Général de la Société, je me chargerai volontiers, tout indigne que j'en suis, de lui

présenter tous documents et correspondances que vous désireriez transmettre au Conseil Général.

Agréez, Monsieur le Président, et veuillez faire agréer à tous mes chers confrères l'hommage de mon profond respect.

J. PAINCHAUD, Jr.

Cette lettre donne une idée de l'excellent esprit qui animait le fondateur de nos conférences. La suivante nous fait connaitre comme il comprenait bien la Société de Saint-Vincent de Paul. Il écrit au Secrétaire du Conseil :

“ Je suis d'opinion que dans une association “ fraternelle il ne doit pas y avoir de secrets “ malentendus ; quand on redresse les premières “ fautes, les premiers manquements, on empêche “ de graves abus quelquefois et l'on s'épargne “ d'amers regrets.

“ Oh ! cher confrère, que de fois j'ai réfléchi sur “ le bien immense que la Société de Saint-Vincent “ de Paul peut opérer, pourvu seulement que les “ membres soient de bonne volonté et qu'ils mettent “ de côté leurs intérêts personnels lorsqu'ils tra- “ vaillent pour l'association, trop heureux de pou- “ voir acquérir des mérites devant le Seigneur.

" Mais hélas !..... plusieurs ne comprennent pas " la Société. L'on s'imagine que l'aumône phy- " sique est la principale œuvre de la Société ; et " cependant ce n'est qu'une introduction à une " aumône bien plus méritoire."

Monsieur Painchaud avait fait vœu en 1845 pendant qu'il était à Paris, de se dévouer pour les missions, s'il parvenait à marcher sans trop de difficulté. En 1849 il éprouva assez de mieux, et faisant connaissance de Mgr Demers, sacré premier évêque de Vancouver le 30 novembre 1847, il s'offrit à lui pour aller aider les missionnaires comme médecin et catéchiste.

Avant de laisser la maison de son père, le jeune Painchaud déclara formellement qu'il laissait tout son héritage à l'évêque de Vancouver.

Le 9 septembre 1849, le jeune Painchaud était à bord de la barque *Covenant* faisant voile pour Liverpool.

En arrivant à Paris, il n'eut rien de plus pressé que d'aller voir ses chers confrères de la Saint-Vincent de Paul et de présenter ses respects à M. Baudon, le président général. En effet celui-ci écrit à Québec le 11 Novembre 1849 : " Le bon et excellent M. Painchaud nous est

" arrivé il y a quelques jours et a remis la corres-" pondance dont il était porteur, ainsi que la " somme (100 francs) que le conseil de Québec " veut bien transmettre au Conseil Général."

Le 12 décembre 1849, M. Baudon dit que M. Painchaud a demandé au Conseil Général de faire traduire en anglais la vie de St Vincent de Paul ainsi que le bulletin de la société. Rien de plus édifiant que les lettres de M. Painchaud à sa famille, de 1849 à 1851, pendant le temps qu'il demeura à Paris. Ces lettres sont remplies de la plus ardente piété : ce sont les lettres d'un saint, d'un véritable enfant de St Vincent de Paul.

Le Dr Painchaud partit du Hâvre vers la fin de l'année 1851. Mgr Demers s'était embarqué avant lui. Il écrit de New-York le 5 nov. 1851 : " après " avoir longtemps sollicité et postulé, j'ai pu ob-" tenir ce que je désirais, des passages gratuits " pour mes prêtres, comme aumôniers des émi-" grants que le gouvernement français envoie en " Californie, sur le produit de la fameuse loterie " des lingots d'or. M. Painchaud a de même son " passage comme médecin de bord." Ainsi deux vaisseaux, portant des émigrés pour la Californie, avaient à leur bord les missionnaires de Mgr Demers, prêtres et laics, et devaient les débarquer

à San-Françisco. Mgr Demers arriva en effet en cet endroit sur un 3e bâtiment le 7 avril 1852. Là il apprit que deux de ses missionnaires étaient arrivés après un très-court trajet (4 mois et 5 fours) et qu'ils étaient repartis de suite pour Vancouver. Quant au Dr Painchaud, il était sur le second vaisseau avec deux prêtres et deux autres laics. Les désordres les plus regrettables eurent lieu durant le voyage, et la mutinerie étant devenue plus qu'intolérable, on dut relâcher à Rio-Janeiro. L'un des prêtres reprit cependant sa route sur le même vaisseau, ayant sous sa charge tout le bagage appartenant à l'évêque de Vancouver, et après bien des misères il arriva à San-Francisco. Quant à Monseigneur Demers, il ne put arriver à Vancouver que le 20 avril 1852 et il trouva à son arrivée ses deux prêtres qui l'avaient devancé de près de quatre mois. Il écrit de là le 30 octobre à Mgr l'Archevêque de Québec pour lui raconter son voyage et lui parler des peuples barbares qu'il a sous ses soins.

A peine débarqué à Rio-Janeiro, le Dr Painchaud ne put se décider à retourner à bord du vaisseau, où il avait eu tant à souffrir de la part des émigrés, véritables forbans dont la conduite était plus qu'inconvenante. Accompagné du Révd

Père Laroche qui comme lui ne pouvait plus tenir à bord du vaisseau, il prit un autre vaisseau et alla à la Nouvelle-Orléans d'où il envoya une lettre en date du 2 mars 1852 à son évêque, Mgr Demers. Puis il partit avec son compagnon de la Nouvelle-Orléans, avec l'intention de se rendre à San-Francisco en traversant l'Isthme de Panama par la route de Nicaragua. Par ce chemin ils s'exemptaient un long voyage sur mer pour doubler le Cap Horn, mais ils s'exposaient à mille dangers et à des fatigues incroyables. Mgr Demers écrivait à Mgr l'Archevêque de Québec : " Mgr d'Oregon-" City vous aura parlé des misères et des fatigues " de tout genre que l'on éprouve dans le trajet par " Panama ; ainsi je n'en dirai rien quoique je craigne " qu'il n'en ait pas assez dit." Par là on peut se faire une idée de ce qu'eurent à souffrir ces deux pauvres missionnaires, le Dr Painchaud et le prêtre qui l'accompagnait. Déjà fatigués par le voyage qu'ils avaient fait, ils se mirent courageusement en route, montés sur un âne dont ils avaient fait l'acquisition et portant avec eux la chapelle du missionnaire. Ce dernier ne pût supporter longtemps les épreuves sans nombre dont ils furent accablés. Epuisé, à bout de forces, il fit de nouveau à Dieu le sacrifice de sa vie et expira entre les bras de l'in-

fortuné Dr Painchaud. Impossible de peindre la douleur de M. Painchaud, malade, infirme, éloigné de son pays, de sa famille, de ses amis ; mais son courage ne l'abandonne pas. Il donne à son compagnon la sépulture, et seul désormais il continue son chemin jusqu'au Pacifique. Là il prend un vaisseau et se dirige vers San-Francisco et l'Ile Vancouver pour rejoindre ses compagnons et se mettre au service de Mgr Demers. Mais il fut trompé dans son attente et Dieu lui demanda encore un nouveau sacrifice. Au milieu d'une effroyable tempête, le vaisseau qui le portait fit naufrage et le jeune Painchaud fut obligé d'interrompre son voyage, heureux de sauver sa vie et il débarqua à Manzanillo. De là il gagna Colima, Capitale de la Province du même nom, dans le Mexique. Il avait apporté avec lui les ornements d'église de son infortuné compagnon. Pendant quelque temps il fut l'hôte de Don Libérato Maldonato et il commença à pratiquer la médecine.

Bientôt se trouvant, il faut le croire, dans la presqu'impossibilité de gagner Vancouver, à cause de la difficulté des communications, il prit le parti de faire le bien à Colima, ne pouvant le faire à Vancouver. Il écrivit en ce sens à Mgr Demers le 19 juillet 1852 (nous n'avons pas cette lettre).

Il érigea un hôpital à Colima et y soigna les malades avec le plus grand dévouement. M. Painchaud était encore à Colima le 3 octobre 1852, car nous avons un papier signé par lui et daté de cette ville.

Après avoir séjourné quelque temps à Tamazula, il revint à Colima où il tomba malade. Ici les détails sont malheureusement bien courts sur la vie du jeune Painchaud. L'on sait seulement qu'il partit malade et qu'il mourut à une petite distance de Tonila, où il fut enterré. A quelle date ?—Nous croyons que c'est le 7 avril 1855.

Le 18 février 1856, Mgr Demers écrit au Révd M. Ed. Langevin, alors secrétaire de l'Archevêché de Québec : " Il me sera bien difficile " d'avoir des renseignements sur la mort du Dr " Painchaud, cependant je n'omettrai rien pour " m'en procurer."

Le 3 août 1858, le Consul de Colima écrivait : " Le Seigneur Don Ramon R. de la Véga, en par- " tant pour Morélia, m'a dit que vous lui deman- " diez des informations sur un certain Monsieur " Joseph Painchaud. Pour faire droit à cette " demande, je puis vous donner les renseigne- " ments suivants : il vint dans cette ville après

" avoir fait naufrage et après avoir débarqué à
" Manzanillo. Il demeura dans la maison de
" mon beau-frère Don Libérato Maldonato. Il
" avait apporté avec lui quelques ornements
" d'Eglise qu'il vendit. Il commença à pratiquer
" la médecine, et érigea un hopital qu'il desservait
" comme médecin.

" Il alla ensuite à Tamazula pour exploiter une
" mine d'argent ; mais il y perdit tout ce qu'il
" avait et il fut obligé de vendre ses chevaux.
" Il revint alors ici et tomba malade. Il repartit
" en cet état, apportant le peu d'argent qui lui
" restait, et mourut à une petite distance de Tonila
" où il fut enterré."

Telle a été la carrière mortelle de M. Painchaud. En faisant connaître cette vie modeste, consacrée toute entière au bien, nous ne faisons que rendre un hommage mérité à celui qui a véritablement fondé parmi nous les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Cet arbre qu'il a planté, qu'il a entouré de tous ses soins, dont il a surveillé le développement avec tant de sollicitude, il a grandi : ses racines se sont ancrées dans notre sol ; ses rameaux se sont étendus de toutes parts ; et son feuillage couvre

de son ombre bienfaisante les points les plus reculés de l'Amérique Britannique du Nord. Cet accroissement prodigieux montre bien que l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul a été bénie de Dieu. Les résultats magnifiques qu'elle a obtenus démontrent qu'elle remplit une mission utile dans tous les pays, et sous tous les climats.

Mais la vie de M. Painchaud est remplie pour nous d'autres enseignements. Cette carrière si modeste, mais consacrée toute entière au bien, ne prêche-t-elle pas avec éloquence à tous les membres de notre Société que c'est dans l'ombre qu'ils doivent accomplir le bien, et que c'est la multiplication des bonnes œuvres cachées qui leur vaudra un jour la suprême récompense ? N'est-elle pas une démonstration évidente de cette parole de l'Evangile qui promet une récompense à celui qui aura fait la moindre chose au pauvre au nom de Jésus-Christ ?

Il est enfin une dernière réflexion que suggère l'étude de la vie de M. Painchaud, c'est qu'en lisant sa correspondance, en songeant au zèle et à l'activité qu'il a déployés, aux vues larges et chrétiennes qui l'animaient, on découvre une ressemblance frappante entre cette vie édifiante et celle

de l'homme distingué que la jeunesse acclâme que l'Eglise admire, ce Frédéric Ozanam, qui fut le génie créateur de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Un jour, nous l'espérons, on publiera la biographie de M. Painchaud. En la lisant, nous sommes convaincus que tous seront d'accord pour unir sa douce et sainte mémoire avec celle d'Ozanam. Et il ne viendra à la pensée de personne de songer à séparer ces deux hommes si bien faits pour se comprendre et dont le plus illustre écrivait naguère en parlant de notre société et du rôle qu'elle remplit dans le monde :

" L'humanité, de nos jours, me semble compa-
" rable au voyageur dont parle l'Evangile ; elle
" aussi, tandis qu'elle poursuivait sa route dans
" les chemins que le Christ lui a tracés, elle a été
" assaillie par des ravisseurs, par des larrons de la
" pensée, par des hommes méchants qui lui ont
" ravi ce qu'elle possédait : le trésor de la Foi et
" de l'Amour ; et ils l'ont laissée nue et gémissante,
" couchée au bord du sentier. Les prêtres et les
" lévites ont passé, et cette fois, comme ils étaient
" des prêtres et des lévites véritables, ils se sont
" approchés de cet être souffrant et ils ont voulu le

“ guérir ; mais dans son délire, il les a méconnus
“ et repoussés.

“ A notre tour, faibles samaritains, profanes et
“ gens de peu de foi que nous sommes, osons ce-
“ pendant aborder ce grand malade. Peut-être ne
“ s'effrayera-t-il pas de nous ; essayons de sonder
“ ses plaies et d'y verser de l'huile ; faisons re-
“ tentir à son oreille des paroles de consolation et
“ de paix ; et puis, quand ses yeux seront désillés,
“ nous le remettrons entre les mains de ceux que
“ Dieu a constitués les gardiens et les médecins
“ des âmes, qui sont aussi en quelque sorte nos
“ hôteliers dans le pèlerinage d'ici-bas, puisqu'ils
“ donnent à nos esprits errants et affamés la parole
“ sainte pour nourriture, et l'espérance d'un monde
“ meilleur pour abri. ”

QUELQUES LETTRES DE M. PAINCHAUD.

BARQUE COVENANT 9 SEPT. 1849.

Très-cher et bien-aimé Père,

Nous sommes partis ce matin de l'Ile-aux-Oies et voici que le pilote nous quitte..... C'en est donc fait; j'ai porté un dernier regard sur ma ville natale, j'ai dit un dernier adieu à des parents qui ont tout sacrifié pour mon bien-être, je ne les reverrai peut-être plus ! Le cœur le moins sensible ne peut tenir à cette pensée ; mais la religion vient ici m'apprendre que la vie n'est qu'un songe et que nous devons tout sacrifier pour obtenir le ciel.

Quoiqu'éloigné, je ne cesserai pas d'être au milieu de mes chers parents : l'autel sera notre point de ralliement ; aux pieds du crucifix nous demanderons ensemble les grâces dont nous avons besoin. Mon sacrifice est fait, je me confie entièrement entre les bras de la Providence ; je ne serai même pas mon propre guide, j'obéirai aux ordres de l'évêque. Adieu, chers parents, je vous embrasse de tout mon cœur et j'espère que vous jouissez tous

d'une bonne santé, à l'exception de ma chère sœur qui peut-être en ce moment est délivrée des peines de ce malhaureux monde.

Je suis avec un profond respect,

Très-cher Père,

Votre affectionné fils,

JOSEPH.

LIVERPOOL, 22 oct. 1849.

Très-cher Père,

Me voilà enfin dans la grande ville de Liverpool. J'ai reçu samedi soir votre lettre ; vous pouvez vous imaginer l'impression qu'elle m'a faite : j'ai reconnu par le cachet la triste nouvelle qu'elle avait à m'annoncer. Je dis triste, je ne puis cependant m'empêcher de l'avouer, je la considère en quelque sorte comme une bonne nouvelle ; ma chère sœur est au ciel où elle prie pour nous tous ; c'est là ma conviction profonde.

Qu'il est doux et consolant d'avoir de bons parents ! je ne les reverrai probablement jamais, mais je n'oublierai point tout ce qu'ils ont fait pour moi ; les soins qu'ils m'ont prodigués pendant mon en-

fance, les dépenses que mon éducation leur a causées, le tendre amour et l'empressement avec lesquels ils s'efforcent de me procurer tout ce qui peut contribuer à mon bien-être. Cependant j'ai plus d'une fois contristé ces bons parents. Oh ! je vous en demande pardon du plus profond de mon cœur ; en retour je conjure tous les jours le ciel de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions.

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

PARIS, 13 décembre 1849.

JOSEPH PAINCHAUD ECR, M. D.

Québec.

Mon cher monsieur,

Monsieur votre fils vous a déja écrit depuis son arrivée à Paris pour vous donner de ses nouvelles ; mais il me semble que vous en attendez de moi, et c'est à bon droit. Je n'ai rien que de consolant à vous dire à son sujet. Plus je le connais, plus je l'étudie et plus je me confirme dans l'opinion que j'ai eue de lui dès le commencement ; et plus j'ai de preuves que c'est un don précieux que la divine

Providence m'a fait dans les circonstances critiques où je me trouve. Il avait eu la bonne pensée (il n'en a jamais d'autres) d'aller dans toutes les maisons religieuses, séminaires... et dans plusieurs familles avec lesquelles il est en connaissance pour me recommander aux prières moi et mes missions. Il m'a conduit ensuite dans ces communautés et dans ces familles chrétiennes où j'ai rencontré la plus grande sympathie. Hier j'étais à dîner chez le marquis de Pastoret qu'un ami de Joseph m'a fait connaître et qui va faire quelque chose pour moi. Mon petit Joseph me suit partout même chez les comtes et les marquis. Les détails que je donne sur les missions de l'Orégon intéressent beaucoup. Depuis que je suis ici, vous ne sauriez croire toutes les courses que nous avons faites dans Paris. Je crois que quelquefois nous avons bien marché dix milles dans la journée. Eh bien ! n'est-ce pas un miracle ? Vous savez ce que votre Joseph pouvait faire de marche chez vous ; ici il résiste à tout et se porte très-bien. Vous comprenez qu'il m'est déjà d'un grand secours.

Consolez-vous, que madame Painchaud se console à la vue d'un si beau, d'un si heureux commencement, présage du bien immense que Dieu veut faire par votre fils... Soyez donc mille fois

bénis pour le sacrifice si chrétien, si généreux que vous avez fait au Seigneur en me donnant votre enfant ; comptez sur mon éternelle reconnaissance et sur les soins que je ne manquerai jamais d'avoir pour votre cher Joseph.

Je demeure avec respect et affection.

Votre très-humble serviteur,

† MOD. Ev. de l'Ile Vancouver.

PARIS, 1 janvier 1850.

Mon très-cher Père,

Votre lettre du 7 décembre m'est arrivée le 26. C'est un grand avantage que de pouvoir ainsi communiquer à des distances fort éloignées ; je ne pourrai pas toujours en profiter ; encore quelques semaines et les voies de correspondances auront cessé pour moi. Mon départ est fixé pour les premiers jours de mars ; le conseil de la société de l'Océanie a bien voulu me choisir comme médecin de l'expédition qui quittera le hâvre pour faire le tour de l'Amérique, en touchant plusiers ports, entre autres Buenos-Ayres, Taïti, Valparaiso, les Iles Sandwich, San Francisco, enfin la Chine. Comme vous le voyez, le navire *Arche d'Alliance*

capitaine Cozalis, ne se rendra pas en Orégon. La société de l'Océanie a pour but de transporter les missionnaires à leur destination. C'est en établissant des comptoirs dans les villes où elle envoie des vaisseaux qu'elle se rend de plus en plus utile.. L'expédition de mars a un double but : celui d'établir un comptoir dans une partie de l'Amérique, la Californie je crois, et celui de transporter les voyageurs dans le pays doré. Comme vous pouvez le supposer, il y aura à bord un bon nombre de missionnaires. La mission de l'Orégon en fournit sept. L'*Arche d'Alliance* ressemblera donc à un séminaire flottant... Mgr Demers vous a sans doute parlé de moi. Tant qu'il est resté à Paris, je n'ai pas eu un instant pour recueillir mes idées, j'ai toujours été par voies et par chemins jusqu'au départ de Sa Grandeur le 18 déc. dernier. Maintenant vous désirez peut-être savoir si j'ai vu partir Mgr d'un œil tranquille. Je vous répondrai sans hésiter que j'étais heureux de faire une seconde fois le sacrifice de cette séparation. D'ailleurs qu'aurais-je été faire avec lui ? Je n'aurais pu me rendre utile, puisque je ne connais personne dans les pays où il va, tandis qu'en restant à Paris je suis encore bon à quelque chose.

Je vous suis infiniment reconnaissant pour les

détails contenus dans votre lettre ; je vous remercie surtout de ce que vous voulez bien vous donner la peine de remplir les quelques commissions que je vous ai demandées. En retour, je n'ai qu'une chose à vous offrir : le secours de mes prières ; quelque grand pécheur que je sois hélas ! j'ôse espérer que le bon Dieu exaucera les vœux d'un fils reconnaissant. Ce matin j'ai eu le bonheur d'entendre la sainte messe ; alors, de même qu'en ce moment, e me suis transporté par la pensée au milieu de la famille pour solliciter une part dans la bénédiction paternelle. J'ai la douce espérance que ma prière a été exaucée ; je l'ai offerte à Dieu par l'entremise de ma bonne mère, la très-sainte Vierge, et de mon bon ange gardien.

Adieu, mon très-cher et bien-aimé père, je vous souhaite une bonne santé et je conjure le ciel de vous accorder les grâces dont vous avez besoin.

Votre fils dévoué,

JOSEPH.

Paris, 1 janvier 1850.

Ma très-tendre mère,

Vous vous donnez bien du tourment pour moi ; je vous en suis très-reconnaissant, mais après tout il ne faut pas être toujours dans l'inquiétude ; s'il en était ainsi pour moi, je ne pourrais tenir à la pensée de tout ce qui me manque. Mais je me résigne à la très-sainte et adorable volonté de mon Dieu ; je me reconnais même indigne de ce que je reçois. Dieu merci, jusqu'à ce jour il ne m'est arrivé aucun accident. Je me conformerai à votre injonction pour les quelques semaines que je resterai à Paris. La semaine prochaine je me propose d'écrire à M. Gauthier, vous aurez par lui de mes nouvelles. Vous recevrez avec la présente, copie de trois prières contenues dans l'ex-voto que Mgr Demers a béni, le jour de l'Immaculé Conception, sur l'autel de Notre-Dame des Victoires. Monseigneur sera prochainement de retour ; il m'a écrit ces jours derniers que la divine Providence vient à son aide d'une manière tout à fait miraculeuse. O ma bonne et tendre mère, qui m'aurait dit en 1845 que je préparais les voies à un évêque missionnaire ? Il y a des rapprochements si extraordinaires entre ce qui s'est passé pour moi à

Paris en 1845 et ce qui arrive aujourd'hui, que le moins bien disposé ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu.

Je vous ai beaucoup de reconnaissance pour l'habit que vous m'avez envoyé par Monseigneur de Vancouver. Hélas! c'est très-probablement le dernier ouvrage qui sort de vos mains pour moi; ce sera un souvenir précieux. A l'arrivée de Sa Grandeur, il m'a fallu m'en servir de suite. Mon premier dîner de cérémonie a été chez le Docteur Récamier; je suis allé ensuite avec Mgr chez le marquis de Pastoret, le représentant de la famille exilée, chez Mgr Desgenettes où j'ai dîné avec Mgr Tymond, évêque de Buffalo, et aux missions étrangères où j'ai rencontré le patriarche de Jérusalem. Nous sommes allés aussi chez M. l'abbé Anger. Il me semble que Dieu veut me récompenser par là des quelques soirées dont je me suis privé à Québec. Oh! que la divine Providence est libérale dans ses promesses! Lorsque j'étais à l'hopital, je me suis occupé de la construction de vaisseaux au profit des pauvres; Dieu a permis qu'un vaisseau me portât sans encombre de l'autre coté de l'Océan; il permet maintenant qu'un autre vaisseau soit mis à ma disposition pour que je puisse remplir le vœu que j'ai fait de me consacrer aux pauvres

missions. Comment puis-je maintenant regretter le temps que j'ai consacré au service de la Société de Saint-Vincent de Paul ? Cependant j'en ai entendu plus d'un qui se moquait de moi ! Ah ! qu'ils le sachent bien, tout ce qui n'est pas appuyé sur la religion est la maison bâtie sur le sable ; s'ils ne le croient pas, je les invite à venir à Paris, ils seront bientôt convaicus.......

Adieu, ma chère mère,

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

Paris, 15 janvier, 1850.

MON TRES-CHER PÈRE,

.... Je vous fais mille remerciments pour les bonnes nouvelles que vous voulez bien me faire parvenir ; tout annonce des jours heureux ; oh ! que la miséricorde de Dieu est grande, nous ne pouvons jamais lui rendre de dignes actions de grâces. Mgr Demers n'est pas encore de retour, je l'attends prochainement ; je doute fort que Sa Grandeur soit prête à partir avec l'*Arche d'Alliance* ; son intention serait alors de passer par l'isthme de Panama ou par les Etats-Unis. Monseigneur m'a fait l'honneur de m'écrire en arrivant

à Marseilles, je lui ai répondu la semaine dernière. Qui m'aurait dit à ma sortie du séminaire tout ce qui m'est arrivé depuis ? — que je ferais deux fois le voyage de Paris ; que la seconde fois, j'aurais le précieux avantage, le bonheur d'accompagner un évêque ! un pauvre imbécille comme moi ! Cependant je crois avoir été utile à Monseigneur ; car j'ai retrouvé les amis que j'avais connus en 1845 et c'est ce que l'on peut appeler de véritables amis. Ils ont été d'un puissant secours à Sa Grandeur. Tout cela je le dois à la sainte et sublime association de Saint-Vincent de Paul. Qu'il en coûte peu pour acquérir les grâces du Seigneur ! quelques aumônes versées dans le sein des pauvres m'ont valu un salaire de £150 par an ; quelques heures consacrées aux conférences de la Saint-Vincent de Paul et voilà que j'obtiens de rester 18 mois à l'hôpital comme médecin interne ; pour quelques avis donnés à des confrères dévoués au service des pauvres, je reçois en retour l'appui de protecteurs avec lesquels j'ai pu faire sans encombre la terrible campagne de l'hôpital. Et combien d'autres faveurs qui m'ont été accordées ! Il en est une cependant que je regarde comme étant peut-être la source de toutes les autres : c'est celle de cette infirmité que j'ai aux jambes et

que je regarde aujourd'hui comme une grâce véritable. Au moyen de cette affliction, j'ai appris à compâtir aux misères de mes semblables ; grâce à elle j'ai pu nourrir mon âme de lectures pieuses chaque fois qu'il m'a fallu prendre le lit. Au moyen de cette infirmité, j'ai évité bien des spectables et des assemblées où j'aurais couru les plus grands dangers ; hélas ! je n'ai pas besoin d'aller bien loin pour le constater. Au moyen de cette infirmité, j'ai pu connaître de plus en plus que tout est vanité hors aimer et servir Dieu. Je puis même dire que c'est grâce à mes épreuves que je fais le voyage d'Orégon. Ainsi vous voyez que je fais mon chemin tout comme un autre, quoiqu'au bout du compte je ne vaille pas grand'chose, tant il est vrai de dire qu'avec la grâce de Dieu l'on peut tout. En ce moment même, je suis forcé de prendre un peu de repos, par suite d'une blessure que je me suis faite et dans la partie interne de l'articulation du pied droit. Eh bien ! quoique cela soit de nature à me contrarier beaucoup, puisqu'en ce moment je suis à préparer mon départ, je suis tout aussi content que si j'eusse reçu un présent ; car une heureuse expérience m'a appris que la main qui frappe est aussi celle qui récompense. Je ne demande qu'une chose, c'est d'accomplir la sainte

et adorable volonté de Dieu ; le pain quotidien ne me sera pas refusé. Du reste je suis parti de Québec après avoir fait à Dieu le sacrifice de ma vie, acceptant de bon cœur les croix et les tribulations, trop heureux si par là je puis me rendre utile à mes semblables.

Je suis charmé d'apprendre que la râfle a réussi ; je vois que la Très-Sainte Vierge s'en est mêlée. Oh ! qu'il fait bon de se mettre sous sa puissante protection !

Lorsque j'expédierai la bibliothèque pour l'association des bons livres, j'en avertirai monsieur le Curé. En attendant, lorsque vous le verrez, je vous prie de lui présenter mes respects ; dites-lui que les livres sont achetés (2,200 volumes tous reliés) et que je les ferai emballer ces jours-ci ; il recevra en temps et lieu les papiers, catalogues et listes nécessaires.

Je vous remercie pour la note de M. Vallée ; je salue bien ce cher confrère ; je me recommande à ses bonnes prières et par son entremise à celles de tous mes bien-aimés confrères.

Vous avez dû lire une lettre que j'ai écrite à M. Gauthier et qui a passé par vos mains ; dans une huitaine j'en ferai autant pour m'acquitter d'une promesse que j'ai faite à M. Juneau.

Adieu, mon très-cher Père, veuillez me pardonner les égarements de ma jeunesse et m'accorder de nouveau votre bénédiction.

Votre fils affectionné,

JOSEPH.

Ma très-chère Mère,

Le jour de l'an est venu et j'ai pu à l'aide de la foi me trouver encore au milieu de mes bien-aimés parents et demander ma part dans la bénédiction paternelle...

Ma santé tient bon, Dieu merci ; il m'est arrivé cependant de me blesser à la cheville du pied droit, précisément dans la même place où j'avais déjà eu mal. Je garde la chambre pour quelques jours, sans me mettre aucunement en peine du résultat, car je sais que tout cela m'arrive pour mon plus grand bien, si je sais en profiter.

Le 15 du mois prochain, je serai peut-être en route pour le Hâvre et j'aurai assisté pour la dernière fois à l'archiconfrérie de N. D. des Victoires ; je ne pourrais me résoudre à faire ces adieux si la foi ne m'apprenait que Marie, comme son divin Fils, exauce nos prières en tout temps et en tous

lieux. Avec cette pensée je m'embarquerai avec plaisir pour ce voyage qui durera plusieurs mois.

Adieu, chère mère, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre fils respectueux,

JOSEPH.

Paris, 23 mai 1850.

M. A. GAUTHIER,

Président du Conseil

de la Société de Saint-Vincent de Paul

à Québec.

Monsieur le Président,

.... Comme je songeais à vous féliciter sur votre promotion, je me suis rappelé que, peu de temps avant mon départ, une supérieure de communauté répondait à une dame qui venait la complimenter sur son élection : Vous venez sans doute me faire une visite de condoléance. Ce souvenir me ferme la bouche ; mais je vous le dirai, vous êtes chargé d'une mission bien importante, vous

avez de grands pouvoirs à votre disposition. Vous présidez l'élite de Québec. De quel bien immense vous pouvez être l'instrument ! quel service vous pouvez rendre à la religion ! quel avantage vous pouvez tirer de l'aumône corporelle, en y joignant l'aumône spirituelle, puisqu'une triste expérience démontre chaque jour que la misère de l'âme est presque toujours le principe de la misère corporelle. L'œuvre à laquelle nous avons le grand bonheur d'appartenir, étant marquée au cachet de Dieu, est destinée à se perpétuer.

Je serais content que vous vissiez les conférences de Paris à l'œuvre comme je les vois. J'ai assisté à la réunion du 19 juillet...... elle était très-nombreuse et certes c'était un spectacle touchant. Formées sous la direction de M. Baudon, qui apporte le plus grand soin dans le choix des membres, les conférences ont un même esprit, *cor unum et anima una.* Réunis au pied de la chasse de Saint Vincent, les confrères avaient eu le privilége de se tenir dans le sanctuaire pendant la messe pontificale. Je sentais qu'une sainte violence était faite au ciel, et que Saint Vincent ne pouvait regarder d'un œil indifférent ses enfants tous animés de la même pensée. Il me semblait

aussi que notre saint patron voulait bien m'accepter comme représentant des conférences du Canada.........

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le président,

Votre très-dévoué confrère,

JOSEPH PAINCHAUD.

Paris 1 janvier 1851.

Ma très-bonne mère.

M. Hamel nous est arrivé ici après une traversée de 13 jours ; il est resté à Paris toute la semaine dernière, puis il s'est mis en route afin de se trouver à Rome pour le sacre de Mgr Baillargeon. Dimanche dernier Mgr Demers a prêché à Notre-Dame des Victoires ;la quête se fera plus tard ; espérons qne l'archiconfrérie opérera quelque miracle en faveur de notre pauvre mission.

Voici que je commence l'année 1851 à Paris ; qui aurait pu m'annoncer cela à mon départ de Québec ?—Quoique éloigné il me reste à remplir un devoir aussi doux qu'important : celui de vous offrir les meilleurs souhaits de mon cœur. Ce

matin je me suis uni par la pensée à toute la famille pour recevoir la bénédiction paternelle et, à défaut de mon père selon la nature, je me suis incliné devant mon père selon la grâce. Oh! quelle ne doit pas être ma reconnaissance envers la divine Providence qui pourvoit à tous mes besoins! mais hélas! je ne sais pas reconnaître assez toutes les grâces qui me sont accordées; priez et faites prier afin que le secours du ciel ne me manque jamais. J'ai à vous offrir mes plus sincères remercîments pour l'argent et pour les petits ouvrages que vous m'avez envoyés; je vois en tout cela cette tendre sollicitude dont j'ai été l'objet de votre part et dont, je l'espère, le ciel vous récompensera un jour. Tous les jours je prie la sainte Vierge pour vous afin qu'elle vous assiste dans tous vos besoins.

Quel bonheur j'éprouve lorsque je sens que je vais accompagner des missionnaires et que je pourrai partager leurs fatigues, leurs privations et leurs misères, dans l'espérance que je pourrai participer au torrent de délices qui sera la récompense de leurs travaux.

Ici, ma bonne mère, permettez que je dise un mot: vous paraissez en peine de que je m'accoutume peu à peu à tout ce qui m'attend dans l'Orégon, en ne portant pas de bas et en faisant

quelques autres petits sacrifices ; mais il ne faut pas oublier ce que j'ai le bonheur d'être aujourd'hui. Je ne me suis pas expatrié pour avoir mes aises ; s'il en était ainsi, ce serait une folie de ma part. Non ; je m'attends à souffrir de toutes les manières et je remercie le bon Dieu de ce que depuis le jour où la pensée des missions m'est venue (c-à-d, depuis plus de 10 ans, car cette pensée m'est arrivée quant j'étais en 3e), je n'ai cessé d'éprouver des contradictions et des peines de diverse nature. Dieu a voulu me préparer à tout ce qui m'arrive aujourd'hui ; et je suis prêt à dire avec Saint-François-Xavier : encore plus Seigneur. Oui je m'attends à souffrir davantage ; les peines d'esprit se joindront aux peines du corps et j'espère ainsi contribuer au salut des pauvres âmes encore assises à l'ombre de la mort. Et après tout n'est-il pas juste que je souffre, quand je pense que Dieu veut bien me choisir de préférence à tant d'autres qui sembleraient plus en état de travailler avec succès que moi qui ne suis qu'un misérable, un vil et méprisable instrument. Mais je me rassure en songeant que les apôtres n'étaient que douze pauvres pêcheurs. Ainsi donc, ma bonne mère, à l'avenir que ce soit une chose bien entendue : je vais en Orégon chez des sauvages, des pauvres infidèles, de qui je

n'attends que des mauvais traitements et je me prépare petit à petit aux souffrances de la croix de mon Jésus. Dieu merci, mon corps s'y prête et j'espère que je pourrai souffrir avec mes compagnons, sans jamais tenter la Providence et sans m'exposer témérairement.

Je suis bien aise d'apprendre que saint-Roch prospère et que son bazar a bonne apparence; tous les dimanches je recommande cette paroisse à Notre Dame des Victoires, qui opère chaque semaine des centaines de miracles par le moyen des prières de l'archiconfrérie.

Je vous prie, ma chère mère, de recevoir l'hommage de mes respects etc.

JOSEPH.

Paris, 13 février 1851.

Très-chers Parents,

L'homme propose et Dieu dispose ; oui, c'est bien le cas de le dire pour nous ; car voilà encore nos plans renversés. Mais ici comme partout ailleurs, il nous reste à porter vers le trône de l'Eternel une voix de louange et d'actions de grâces. Que bénie soit à jamais cette divine Providence qui veille sur nous et semble nous conduire comme par la main !

Il paraît maintenant que nous allons faire le grand tour. Monseigneur va probablement obtenir un passage gratuit pour ses missionnaires, grâce à la Californie, voici comment : Vous avez sans doute appris que le gouvernement français a autorisé une loterie connue sous le nom de " Loterie des Lingots d'or " et dont le produit est destiné à envoyer des travailleurs en Californie. Déjà un départ a été effectué et il y a à la banque une somme suffisante pour faire un second envoi de cette nouvelle sorte de marchandise. La question va être décidée ces jours-ci. Alors il faudra un supérieur ecclésiastique, un médecin, etc., etc., c'est-à-dire que j'ai une chance de voyager encore à la grâce de Dieu. Oh ! que de fois, depuis que j'ai eu le bonheur de m'être mis en route, j'ai eu l'occasion d'élever mon cœur vers le Dieu de toute bonté et de le remercier pour les grâces précieuses que je ne cesse de recevoir ! Oui, il y a de la joie à travailler pour le Seigneur Jésus, et c'est au milieu du plus grand abandon que l'on trouve les plus douces consolations. L'apôtre disait et je dis avec lui " *superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.*"

Mais de tout cela il ne faut pas conclure que je n'ai pas besoin de prières. Ce serait une erreur

qu'il faut éviter à tout prix. Oui, oui, et je ne saurais trop le répéter, aujourd'ui plus que jamais, j'ai besoin que des âmes charitables s'intéressent à moi, afin que je puisse opérer mon salut et travailler efficacement à celui des autres. La mission à laquelle je me suis consacré est grande de bien des manières : grande par le but qu'elle veut atteindre, grande par les sacrifices qu'elle impose, grande par les dangers qui vont s'y présenter. Il s'agit de faire profiter le tout pour la plus grande gloire de Dieu et la sanctification des âmes......... Ainsi donc, permettez que je vous demande un surcroit de prières, car plus j'avance dans ma nouvelle carrière et plus j'ai besoin des grâces du ciel.........

Adieu, mes bons parents, recevez les meilleurs souhaits et les hommages de votre fils dévoué,

JOSEPH.

Paris 29 mai 1851.

Mes chers Parents,

Cette fois je vais vous annoncer mon départ, mais avec une certaine réserve, car voilà déjà plusieurs projets qui se forment en vain. D'abord je vous dirai que Monseigneur comptait s'embarquer le 4 du mois prochain sur un bateau à vapeur

pour New-York ; de là notre petite troupe se serait dirigée vers Panama par la Nouvelle-Orléans. Mais lorsque les dépenses à encourir ont été examinées, il a fallu renoncer à l'entreprise. Cependant il faut partir—nous allons nous embarquer sur le navire Pie IX qui quittera le Hâvre à la fin de juillet ; outre cela Mgr a encore espérance que le gouvernement se décidera à envoyer sa première expédition de colons Californiens aux dépens de la loterie des lingots d'or. Si l'affaire des lingots d'or réussit, nous avons la change d'avoir nos passages *gratis* ....

Aujourd'hui Mgr a fait des ordinations : deux sous-diacres et un diacre pour sa mission si le temps et les circonstances le permettent, il les fera prêtres avant le départ. Nos bagages sont au Hâvre et nous sommes prêts à partir au premier signal et au premier coup de feu. La révolution est de plus en plus menaçante et l'horizon est bien noir. On craint non seulement pour la France mais encore pour d'autres pays. Quant à nous, nous n'oublions pas que la prudence est la mère de la sureté.

Recevez pour vous et pour toute la famille mes meilleurs souhaits.

JOSEPH.

---

rait
Mais
ées,
t il
r le
n de
que
ière
de
gots
pas-

eux
mps
ètres
e et
al et
plus
On
core
ions

mes